

Jacqueline Payre élue au Conseil d'administration de l'UNAF

À l'occasion de son Assemblée générale du 20 et 21 juin 2026 à Besançon, l'Union nationale des associations familiales (UNAF), qui fédère le réseau des URAF et des UDAF, a élu Jacqueline Payre, présidente de l'UDAF du Rhône et de la Métropole de Lyon, au sein de son Conseil d'administration. Cette élection renforce la place de notre territoire au sein du réseau national des UDAF et permettra de porter encore davantage la voix des familles rhodaniennes dans les travaux et les orientations de l'UNAF.

Élue présidente de l'UDAF du Rhône et de la Métropole de Lyon depuis mars 2019, Jacqueline Payre porte avec constance la mission fondamentale confiée aux UDAF : représenter les familles, défendre leurs intérêts et faire entendre leur voix auprès des pouvoirs publics. Son engagement s'inscrit dans une démarche de dialogue avec les institutions, de soutien au réseau associatif familial et de défense d'une représentation familiale attentive à la diversité des réalités des familles. Cette nouvelle responsabilité s'inscrit dans la continuité de cette démarche.

À PROPOS

Institution engagée avec et pour les familles depuis 1945, L'Udaf du Rhône et de la Métropole de Lyon est reconnue d'intérêt général. Elle représente officiellement l'ensemble des familles auprès des pouvoirs publics, anime un réseau d'associations familiales et développe des services d'accompagnement dans les domaines de la protection de l'enfance, de la protection juridique des majeurs, du soutien à la parentalité, de la médiation familiale, de l'accompagnement budgétaire et de l'accès aux droits.